

Fiche d'information – Utilisation du DUME

Dans le cadre d'une réponse au présent marché public, les candidats doivent présenter l'ensemble des documents exigés par l'article 4 du règlement de la consultation. Ces documents sont repartis en un volet « candidature » et un volet « offre ».

Toutefois, en application de la réglementation européenne, il est possible pour chaque candidat de satisfaire au volet « candidature » par la production d'un formulaire « DUME » (Document Unique de Marché Européen).

Il est joint au présent DCE une version « .xml » du DUME que le candidat pourra importer sur le site internet de la Commission européenne (<https://ec.europa.eu/tools/espd>). Ce fichier permet d'éditer une version du DUME adaptée à la présente consultation.

Les candidats qui le souhaitent pourront présenter le DUME **en lieu et place du dossier de candidature** détaillé à l'article 4.1 du Règlement de la Consultation. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander, au cours de la procédure, à chaque candidat, de produire tout justificatif des déclarations qu'il aura faites dans le cadre du DUME.

Le DUME devra être présenté au pouvoir adjudicateur **sous format papier**. Il peut être produit **dans la langue de l'État d'origine du candidat**.

Dans le cas où une candidature s'appuierait sur plusieurs opérateurs économiques (groupement, sous-traitance...), il devra être produit un exemplaire du DUME **pour chacun de ces opérateurs**.

Le cas échéant, le candidat pressenti pour l'attribution du présent marché à l'issue de l'analyse des offres sera invité par le pouvoir adjudicateur à produire les justificatifs des déclarations qu'il aura faites dans le DUME.

La production du DUME n'exempte pas le candidat de présenter les éléments du dossier d'offre.

Sera considérée comme recevable par le pouvoir adjudicateur la remise du dossier suivant, sous format papier :

- **Le DUME** complété, daté et signé : pouvant être produit dans la langue de l'État d'origine du candidat
- **L'Acte d'engagement** complété, daté et signé : devant être produit en français.
- **Le Cadre des prix** complété, daté et signé : devant être produit en français.
Toutefois, une version du document non contractuelle est fournie en catalan pour information.
- **Un mémoire technique** : pouvant être rédigé dans la langue de l'État d'origine du candidat.

La date limite de remise des offres est fixée au 20/10/17 à 17h, cette date correspond à la **date de réception** par le Département des Pyrénées-Orientales des candidatures **et non à la date d'envoi** des candidatures. Les candidats doivent donc prendre en considération les délais postaux.

Les candidats qui souhaiteraient obtenir plus de renseignements sur les modalités de remise des offres peuvent s'adresser par mail, au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres, à la Mission Développement Durable à l'adresse suivante : det@cd66.fr